

FORMATEUR INTERNE D'ENTREPRISE

6 jours pour professionnaliser vos prestations internes

A l'issue de la formation, Les participants acquièrent une méthodologie simple d'ingénierie de formation pour concevoir et animer des formations vivantes et efficaces de la commande à l'évaluation

Public :

Cette formation s'adresse aux salarié(e)s ayant une mission de formation interne occasionnelle ou permanente, au sein de leur entreprise

Prérequis :

Expertise métier et culture entreprise

Modalité d'évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices à réaliser (70% du temps).

Modalités pédagogiques :

- Une formation concrète et individualisée pour devenir un professionnel de la formation
- Nous privilégions des petits groupes pour accompagner chacun dans sa progression
- Une formation dense et applicable immédiatement
- Une formation action à partir du « matériau » amené par les participants

Tarif :

6 journées de 7h
De 2 à 6 personnes max
Intra : 1490€ HT / jour /groupe



Jour 1) Positionnement initial

- Evaluation diagnostique des acquis initiaux
- Mise en situation de préparation et d'animation de séance de formation
 - Débriefing et analyse de pratiques

Jour 2 et 3) Concevoir une formation

- S'approprier les principes de la formation
- Repérer les étapes d'élaboration d'une action de formation
 - Construire le programme de formation
 - Bâter une progression pédagogique
 - Elargir sa palette d'activités pédagogiques
 - Evaluer la formation

Jour 4) La pédagogie centrée sur l'apprenant

- Se positionner en tant que formateur facilitateur
 - Maîtriser Les outils
- Gérer la relation à l'apprenant

Jour 5) Techniques d'animation

- Interroger son rôle et sa posture de formateur
 - Communiquer en groupe
 - Animer avec aisance

Jour 6) Gestion de groupe

- Exploiter la dynamique de groupe à des fins Pédagogiques
 - Savoir recadrer les échanges.
 - Anticiper et gérer les situations délicates

Inscription :

Yasmina BOULAND	
06 10 73 32 58	
Yasmina.bouland@club.fr	
www.cafyb.fr	

BULLETIN D'INSCRIPTION / BON DE COMMANDE

Nom prénom	
E-mail	
Entreprise	
N° SIRET	
Formation souhaitée	
Date souhaitée	

CONDITIONS D'INSCRIPTION (extrait des CGV)

Toute inscription nécessite l'envoi du présent bulletin d'inscription à CAFYB FORMATION 11 bis rue de la Touchette 35580 Lassy ou par courriel au : yasmina.bouland@club.fr

Toute inscription doit être accompagnée

♣ Soit du règlement de la formation (en €TTC) à l'ordre de CAFYB

♣ Soit d'une prise en charge validée par votre OPCO avec subrogation.

Informations sur les inscriptions.

♣ Une inscription peut être reportée sur une session ultérieure, et l'acompte peut être remboursé pour une annulation intervenant au moins 30 jours avant la formation

Date :

Cachet de l'entreprise :

Signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Commande : La signature du bon de commande implique que le client a pris connaissance du programme de formation joint et qu'il en accepte le contenu.

2. Règlement de la formation ; L'inscription sera définitive à la réception de l'acompte spécifié dans le bon de commande. Le solde éventuel sera à régler à réception de facture à l'issue de la formation. En cas de prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'une subrogation de paiement, la réception de l'accord de prise en charge servira de confirmation d'inscription. En cas de prise en charge partielle, la part à la charge de l'entreprise pourra servir de confirmation d'inscription et devra parvenir avant le début de la formation. En cas de refus de prise en charge de l'OPCO pour quelque motif que ce soit, le coût de la formation effectuée reste à la charge du client.

3. Modalités de règlement : La formation pourra s'effectuer soit par chèque à l'ordre de CAFYB, soit par virement sur le compte ci-dessous. CAFYB Yasmina Bouland- IBAN : FR76 1360 6000 1446 3178 6305 546

4. Report d'inscription : Sous réserve de disponibilité, une inscription peut être reportée sans frais sur une session ultérieure avec un préavis de 10 jours.

5. Annulation d'inscription : En cas d'annulation par le client à moins de 30 jours calendaires avant le début de la session de formation, celle-ci sera redevable de 50 % du montant total de la prestation à titre de dédommagement. Ce montant sera de 100 % à moins de 10 jours de la prestation ou en cas d'absence à la formation.

6. Annulation de la formation : CAFYB Formation se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de force majeure ou en cas d'un nombre trop faible d'inscrits avec un préavis de 7 jours. Cette annulation ne donnera lieu à aucune indemnisation et les sommes éventuellement perçues seront remboursées. Le participant pourra reporter son inscription sur une session ultérieure de son choix sans frais, sous réserve de disponibilité.